



www.aoc-insurancebroker.com
Code Interglobal : 1297
Email your application Form to :
contact@aoc-insurancebroker.com

Tableau des prestations : UltraCare

		Elite	Plus	Comprehensive	Select	Standard
1 Limites globales						
1.1	Suivant les conditions générales de la police d'assurance, nous rembourserons les frais raisonnables jusqu'à un maximum, pour vous chaque année de la police d'assurance (sauf si un plafond à vie est stipulé) :	£ 2 000 000 \$ 3 400 000 € 3 000 000	£ 2 000 000 \$ 3 400 000 € 3 000 000	£ 1 000 000 \$ 1 700 000 € 1 500 000	£ 750 000 \$ 1 275 000 € 1 125 000	£ 500 000 \$ 850 000 € 750 000
2 Traitement hospitalier et soins de jour <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>						
2.1	Accidents et urgences	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral
2.2	Hébergement hospitalier					
2.3	Soins intensifs, coûts associés à la salle d'opération, frais des soins infirmiers, dépenses médicales et autres charges (chirurgiens, consultants, anesthésistes et médecins traitants), médicaments prescrits, imagerie MRI, PET et CT, radiographies, pathologie, tests et procédures diagnostiques et physiothérapie par un physiothérapeute agréé					
2.4	Chirurgie reconstructive suite à un accident ou suite à une opération pour un problème de santé admissible					
2.5	Prothèses : parties du corps artificielles implantées par une intervention chirurgicale pour former des parties permanentes de votre corps					
2.6	Hébergement de parent (pour un parent assuré dont un enfant assuré âgé de moins de 18 ans est hospitalisé)					
2.7	Dommage accidentel causé à des dents naturelles					
2.8	Traitement psychiatrique et psychothérapie de jusqu'à 30 jours, disponible après 12 mois de couverture continue en vertu de la police d'assurance			Non couvert	Non couvert	Non couvert
3 Traitement de patient non hospitalisé <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>						
3.1	Les consultations comprendront les honoraires des médecins traitants, les médicaments et les pansements prescrits, les radiographies, la pathologie, les tests et procédures diagnostiques	Paiement intégral	Paiement intégral	Plafonné à £ 5 000, \$ 8 500 ou € 7 500 *Médecine et traitement complémentaires, médecine traditionnelle chinoise et physiothérapie plafonnés à £ 1 000, \$ 1 700 ou € 1 500	Plafonné à £ 3 000, \$ 5 100 ou € 4 500 *Médecine et traitement complémentaires, médecine traditionnelle chinoise et physiothérapie plafonnés à £ 750, \$ 1 275 ou € 1 125	Plafonné à £ 300, \$ 510 ou € 450 chaque année de la police d'assurance suivant immédiatement le traitement de patient hospitalisé ou en hôpital de jour pour une durée de 90 jours après la sortie de l'hôpital
3.2	Traitement psychiatrique et psychothérapie disponibles après une couverture continue de 12 mois en vertu de la police d'assurance	Plafonné à £ 2 000, \$ 3 400 ou € 3 000	Plafonné à £ 2 000, \$ 3 400 ou € 3 000			
3.3	Médecine et traitement complémentaires par un thérapeute, quand acheminé par un médecin traitant, un consultant ou un spécialiste. Cette prestation ne couvre que les traitements ostéopathiques, chiropratiques, homéopathiques et d'acupuncture *	Plafonné à £ 3 000, \$ 5 100 ou € 4 500	Plafonné à £ 2 000, \$ 3 400 ou € 3 000			
3.4	Médecine traditionnelle chinoise*					
3.5	Physiothérapie par un physiothérapeute agréé, quand acheminé par un médecin traitant, un consultant ou un spécialiste*					
3.6	Imageries MRI, PET et CT	Paiement intégral	Paiement intégral			
3.7	Interventions chirurgicales sur patient non hospitalisé					

		Elite	Plus	Comprehensive	Select	Standard
4 Traitement dentaire de patient non hospitalisé						
4.1	Traitement destiné à soulager immédiatement tout mal de dent, dommage accidentel causé à des dents naturelles et à la restauration des dents naturelles y compris les radiographies, les obturations, les extractions, les traitements de canal, les traitements des gencives, les couronnes semi-précieuses et de remplacement. Cette prestation est disponible après une couverture continue de 182 jours en vertu de la police d'assurance (cf. l'article 19 pour les franchises)	Plafonné à £ 750, \$ 1 275 ou € 1 125	Plafonné à 75 % de £ 750, \$ 1 275 ou € 1 125	Plafonné à 75 % de £ 500, \$ 850 ou € 750	Non couvert	Non couvert
4.2	Un examen dentaire chaque année de la police d'assurance comprenant le détartrage, le nettoyage et le polissage	Plafonné à £ 100, \$ 170 ou € 150	Non couvert	Non couvert		

5 Traitements anti-cancéreux <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>						
5.1	Traitement visant à guérir du cancer, y compris les greffes de moelle osseuse					Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 2.
5.2	Stabilisation d'épisodes aigus d'un cancer qui est diagnostiqué comme étant une maladie chronique	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 3.1 suivant immédiatement un traitement à l'hôpital ou en soins de jour pour une durée de 90 jours après la sortie de l'hôpital
5.3	Consultations, tests, médicaments et pansements destinés à maintenir sous contrôle les symptômes d'un cancer qui est diagnostiqué comme étant une maladie chronique		Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 7.2	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 7.2	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 7.2	Non couvert
5.4	Soins palliatifs et d'hospice lorsque le cancer est diagnostiqué comme étant une maladie terminale		Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 8.1	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 8.1	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 8.1	Non couvert

6 Prestations de bien-être						
6.1	Adultes (majeurs de 18 ans) : examens médicaux de routine y compris le dépistage du cancer, les examens cardio-vasculaires, les examens neurologiques, les tests des signes vitaux (par exemple la tension artérielle, les niveaux de cholestérol) et les vaccinations	Plafonné à £ 500, \$ 850 ou € 750	Plafonné à £ 500, \$ 850 ou € 750	Plafonné à £ 400, \$ 680 ou € 600	Non couvert	Non couvert
6.2	Enfants (mineurs de 17 ans) : tests de bien-être et vaccinations					

7 Maladies chroniques <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>						
7.1	Stabilisation d'épisodes aigus de maladies chroniques	Couvert dans les limites de la prestation visées aux articles 2 et 3	Couvert dans les limites de la prestation visées aux articles 2 et 3	Couvert dans les limites de la prestation visées aux articles 2 et 3	Couvert dans les limites de la prestation visées aux articles 2 et 3	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 2.
7.2	Consultations, tests, médicaments et pansements destinés à maintenir sous contrôle les symptômes d'une maladie chronique	Plafonné à une limite à vie de £ 60 000, \$ 102 000 ou € 90 000	Plafonné à une limite à vie de £ 60 000, \$ 102 000 ou € 90 000	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Plafonné à une limite à vie de £ 40 000, \$ 68 000 ou € 60 000	Couvert dans les limites de la prestation visées à l'article 3.1 suivant immédiatement un traitement à l'hôpital ou en soins de jour pour une durée de 90 jours après la sortie de l'hôpital
7.3	Remarque : si une maladie chronique devient terminale, la couverture prévue dans la prestation de maladie chronique cessera. Nous ne pouvons couvrir les maladies terminales qu'en vertu d'une prestation de maladie terminale					

8 Maladie terminale						
8.1	Soins palliatifs et d'hospice en cas de maladie terminale	Plafonné à une limite à vie de £ 60 000, \$ 102 000 ou € 90 000	Plafonné à une limite à vie de £ 60 000, \$ 102 000 ou € 90 000	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Plafonné à une limite à vie de £ 40 000, \$ 68 000 ou € 60 000	Non couvert



		Elite	Plus	Comprehensive	Select	Standard
9	Traitements de substitution hormonaux					
9.1	Traitements de substitution hormonaux pour les symptômes des prémenopauses et post-ménopauses	Plafonné à £ 150, \$ 255 ou € 225	Plafonné à £ 150, \$ 255 ou € 225	Plafonné à £ 150, \$ 255 ou € 225	Plafonné à £ 150, \$ 255 ou € 225	Plafonné à £ 150, \$ 255 ou € 225 chaque année de la police d'assurance suivant immédiatement le traitement à l'hôpital ou en soins de jour pour une durée de 90 jours après la sortie de l'hôpital
10	VIH ou SIDA <small>disponible après 4 ans de couverture continue à compter de la date de l'incorporation de la prestation dans votre police d'assurance (cf. l'article 19 pour les franchises)</small>					
10.1	Traitement du VIH ou du SIDA et des problèmes de santé y associés	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Plafonné à une limite à vie de £ 50 000, \$ 85 000 ou € 75 000	Non couvert
11	Service local de transports d'urgence					
11.1	Coûts du transport par ambulance correspondant dû à une urgence ou à un besoin médical jusqu'à l'hôpital local disponible et pertinent le plus proche	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral
12	Greffes d'organe <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>					
12.1	Greffes de rein, de foie, de cœur, de poumons ou de cœur e poumon et tout traitement connexe qui s'avère nécessaire dans le cadre d'une maladie	Plafonné à £ 25000, \$ 425 000 ou € 375 000	Plafonné à £ 25000, \$ 425 000 ou € 375 000	Plafonné à £ 25000, \$ 425 000 ou € 375 000	Plafonné à £ 250 000, \$ 425 000 ou € 375 000	Plafonné à £ 250 000, \$ 425 000 ou € 375 000
13	Soins infirmiers à domicile					
13.1	Services de soins primaires d'une infirmière autorisée à votre domicile immédiatement après, ou en ses lieu et place, un traitement à l'hôpital ou en soins de jour	Plafonné à £ 5 000, \$ 8 500 ou € 7 500	Plafonné à £ 5 000, \$ 8 500 ou € 7 500	Plafonné à £ 2 500, \$ 4 250 ou € 3 750	Plafonné à £ 2 500, \$ 4 250 ou € 3 750	Plafonné à £ 1 500, \$ 2 550 ou € 2 250
13.2	Remarque : L'élément de la prestation pour les soins infirmiers à domicile ne s'applique pas aux maladies terminales. Nous ne pouvons couvrir les maladies terminales qu'en vertu de la prestation de maladie terminale					
14	Visite d'urgence exceptionnelle					
14.1	Coûts que vous devez payer pour un vol de retour en classe économique depuis un pays de votre zone de couverture pour visiter un membre de votre famille proche, si son état de santé entraîne son inscription sur une liste de cas critiques ou son décès. Vous n'avez droit qu'à un seul voyage de retour par année de la police d'assurance	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Non couvert
15	Prestation hospitalière en espèces					
15.1	Les versements en espèces effectués en votre faveur pour chaque nuit où vous êtes soigné(e) en qualité de patient non payant	£ 250 \$ 425 € 375 payés pour chaque nuit, jusqu'à £ 7 500 \$ 12 750 € 11 250	£ 250 \$ 425 € 375 payés pour chaque nuit, jusqu'à £ 7 500 \$ 12 750 € 11 250	£ 250 \$ 425 € 375 payés pour chaque nuit, jusqu'à £ 7 500 \$ 12 750 € 11 250	£ 250 \$ 425 € 375 payés pour chaque nuit, jusqu'à £ 7 500 \$ 12 750 € 11 250	£ 250 \$ 425 € 375 payés pour chaque nuit, jusqu'à £ 7 500 \$ 12 750 € 11 250

		Elite	Plus	Comprehensive	Select	Standard
16	Évacuation et rapatriement					
16.1	Les frais pour vous transporter jusqu'au centre hospitalier dûment équipé le plus proche. Nous ne verserons cette prestation, y compris le traitement reçu, que si votre état de santé (a) exige que vous soyez inscrit (e) sur une liste de cas critiques, ou (b) à notre avis est un cas pour lequel il n'existe aucun traitement au niveau local	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral quand il s'agit d'un traitement à l'hôpital et en soins de jour
16.2	Vol de retour en classe économique suite à votre évacuation, vers votre pays de résidence					
16.3	Coûts des personnes à votre charge, un membre de votre famille proche ou un collègue de travail qui doit vous accompagner dans votre évacuation sanitaire. Cette prestation ne sera disponible que dans les conditions visées à la clause (a) de l'article 16.1 ci-dessus et doivent recevoir notre autorisation préalable. Nous couvrirons ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> • vol de retour en classe économique • une nuit d'hôtel avec petit-déjeuner • transport en taxi de l'aéroport à l'hôtel • transport en taxi de l'hôtel à l'hôpital une fois par jour 					

17	Dépouille mortelle					
17.1	Si vous décédez hors de votre pays d'origine, nous supporterons les coûts de la préparation et du transport de votre corps, de votre dépouille ou de vos cendres jusqu'à votre pays d'origine, ou nous assumerons les coûts de la préparation de votre corps ou de votre dépouille aux fins d'un enterrement local ou d'une crémation	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral	Paiement intégral

18	Traitement médical d'urgence hors de votre zone de couverture <small>(cf. l'article 19 pour les franchises)</small>					
18.1	Traitement médical d'urgence hors de votre zone de couverture	Plafonné à £ 35 000, \$ 59 500 ou € 52 500	Plafonné à £ 35 000, \$ 59 500 ou € 52 500	Plafonné à £ 30 000, \$ 51 500 ou € 45 000	Plafonné à £ 20 000, \$ 34 000 ou € 30 000	Non couvert

19	Franchises					
19.1	Traitement médical sans hospitalisation franchise standard aux articles 3, 5, 7 et 10 (appliquée à chaque maladie chaque année de la police d'assurance)	Néant	£ 25,00 \$ 42,50 € 37,50	£ 25,00 \$ 42,50 € 37,50	£ 25,00 \$ 42,50 € 37,50	£ 25,00 \$ 42,50 € 37,50
19.2	Traitement médical de patient hospitalisé, en soins de jour non hospitalisé Franchise aux articles 2, 3, 5, 7, 10, 12 et 18 (appliquée à chaque maladie chaque année de la police d'assurance)	Sans objet.	Ne s'applique que si vous avez choisi une franchise facultative. Remplace la franchise standard visée à l'article 19.1	Ne s'applique que si vous avez choisi une franchise facultative. Remplace la franchise standard visée à l'article 19.1	Ne s'applique que si vous avez choisi une franchise facultative. Remplace la franchise standard visée à l'article 19.1	Ne s'applique que si vous avez choisi une franchise facultative. Remplace la franchise standard visée à l'article 19.1
19.3	Coassurance de traitement dentaire de patient non hospitalisé à l'article 4.1 (s'applique à chaque demande)	Néant	25%	25%	Sans objet.	Sans objet.

20	Services de sécurité red24					
20.1	 AdviceLine : renseignements relatifs à la sécurité et réponses/conseils à toutes les questions concernant la sécurité des voyages. Disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7	Compris dans votre police. Veuillez entrer en contact avec red24 ou rendez-vous à www.red24.com/interglobal	Compris dans votre police. Veuillez entrer en contact avec red24 ou rendez-vous à www.red24.com/interglobal	Compris dans votre police. Veuillez entrer en contact avec red24 ou rendez-vous à www.red24.com/interglobal	Compris dans votre police. Veuillez entrer en contact avec red24 ou rendez-vous à www.red24.com/interglobal	Compris dans votre police. Veuillez entrer en contact avec red24 ou rendez-vous à www.red24.com/interglobal
20.2	 ActionResponse : service de réponse et de secours international, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en cas d'événement non médical potentiellement mortel	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.	Sans objet.